



POUR INFORMATION

QUINZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Questions relatives au Tribunal
administratif de l'OIT**

Statut du Tribunal

L'examen de la présente question à l'ordre du jour est reporté à la prochaine session du Conseil d'administration compte tenu du fait qu'il convient de tenir des consultations plus approfondies avec toutes les parties concernées.

Genève, le 31 octobre 2008.

Document soumis pour information.